

| Nom / Prénom / Numéro | Date / Début / Fin |
|-----------------------|--------------------|
| .....                 | .....              |

**Informations sur le déroulement de l'examen**

L'entretien professionnel dure **30 minutes** et comporte quatre parties:

- Réflexion personnelle du/de la candidat·e selon questions directrices; durée 2-3 minutes
- Approfondissement de l'entretien avec le/la client·e point d'appréciation 1; durée max. 9 minutes
- Approfondissement de l'entretien avec le/la client·e point d'appréciation 2; durée max. 9 minutes
- Approfondissement de l'entretien avec le/la patient·e point d'appréciation 3; durée max. 9 minutes

**Aucune aide n'est autorisée**

**Questions directrices entretien professionnel: Point d'appréciation 2 entretien avec la clientèle A**

**Les expert·e·s choisissent 3 domaines parmi les thématiques ci-après**

**Produits alternatifs/génériques**

|  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vous avez recommandé un médicament générique. Pouvez-vous expliquer brièvement pourquoi vous l'avez recommandé alors que le médecin a prescrit le produit original?</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Même principe actif</li> <li>- Moins cher que le médicament original</li> <li>- Quote-part en partie plus basse que la participation originale aux coûts de la caisse maladie / différentes quotes-parts</li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'après mon expérience, les clients sont plutôt sceptiques à l'égard des génériques. Comment le vivez-vous ? Quels sont les arguments que vous utilisez pour convaincre vos clients d'opter pour un générique?</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mêmes principes actifs, mêmes formes galéniques</li> <li>- Différences possibles en ce qui concerne les adjutants tels que les arômes, les liants, les édulcorants, les colorants et conservateurs. Présence de gluten ou de lactose.</li> <li>- Contrôlé par Swissmedic</li> <li>- La prudence est de mise avec les principes actifs à marge thérapeutique étroite et en cas d'intolérance ou d'allergie à certains excipients (lactose, édulcorants, parabènes).</li> <li>- Coordination avec le/la pharmacien·ne si nécessaire</li> </ul> |

**Utilisation / effets secondaires / interactions**

|  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec Metoject, vous avez distribué une seringue prête à l'emploi qui s'applique par voie sous-cutanée comme l'insuline ou l'héparine. Comment expliquez-vous à la cliente / au client les avantages et les inconvénients de ce mode d'application?</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avantage: le principe actif reste intact (contournement du tractus gastro-intestinal)</li> <li>- Avantage: libération lente par injection dans le tissu adipeux sous-cutané, injection seulement 1x par semaine</li> <li>- Inconvénient: difficulté à s'injecter à soi-même</li> <li>- Inconvénient: désagréable et possibilité de réactions locales</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comment réagissez-vous lorsque la patiente/le patient vous dit qu'elle/qu'il ne parvient pas à s'injecter elle/lui-même le médicament?</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instruction dans la salle de consultation, éventuellement montrer une vidéo</li> <li>- Proposition de faire la 1<sup>re</sup> injection dans la salle de consultation sous instruction ou de faire l'injection en général à la pharmacie</li> </ul>   |

| Questions directrices entretien professionnel: Point d'appréciation 2 entretien avec la clientèle A   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Le système vous a indiqué une interaction entre Metoject et l'acide folique. Vous avez fait appel au / à la pharmacien·ne pendant l'entretien de conseil. Pouvez-vous expliquer pourquoi vous l'avez fait?</li> </ul>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le contrôle des interactions est de la responsabilité des pharmaciens/pharmacaines</li> <li>- Le/la pharmacien·ne décide si l'interaction peut être autorisée ou s'il faut prendre contact avec le médecin.</li> <li>- Responsabilité du/de la pharmacien·ne pour informer le/la patient·e de l'interaction (si nécessaire)</li> </ul>   |
| Questions directrices entretien professionnel: Point d'appréciation 2 entretien avec la clientèle A   |   |
| Approvisionnement, facturation (CO b2)  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Sur le ticket de caisse de la/du client·e figure, outre les produits, des taxes. D'après mon expérience, les clients demandent souvent à quoi servent ces taxes et sont plutôt critiques. Comment justifiez-vous ces taxes auprès des patients?</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Points tarifaires définis par la Confédération pour le travail</li> <li>- Concerne les médicaments sur ordonnance de la liste des spécialités</li> <li>- Remboursement par la caisse maladie</li> <li>- Vérification des achats: gestion du dossier du patient, par jour, par patient et par fournisseur de prestations</li> <li>- Vérification des médicaments: vérification de l'ordonnance, par ligne</li> <li>- La transparence dans le travail est recommandée</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Pouvez-vous expliquer, à l'aide d'un exemple tiré de l'entretien de conseil, quelles prestations concrètes ont été couvertes par la taxe pour le contrôle des médicaments?</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation de l'interaction Metoject et acide folique</li> <li>- Le contrôle des médicaments est une prestation de la RBP</li> <li>- Pharmacien·ne contrôle chaque médicament et le dosage correspondant</li> </ul>  |